



Communiqué de presse – 17 mars 2020

Pas de pénurie : la filière laitière solidaire et mobilisée !

Dans ce contexte de “guerre” contre le COVID 19, et dans le respect des consignes de confinement données par le Gouvernement, la filière laitière française affiche une solidarité pleine et entière pour maintenir l'accès aux consommateurs à des produits laitiers sains et surs, sans pénurie.

Nous saluons la mobilisation le dévouement exemplaire des personnels soignants. Nous leur apportons tout notre soutien.

En tant que secteur alimentaire prioritaire, toute la filière laitière est pleinement mobilisée : producteurs, coopératives, industriels privés, laboratoires d'analyses interprofessionnels, distributeurs, commerçants, restauration collective. Nous remercions l'ensemble des éleveurs et salariés qui oeuvrent chaque jour, et dans les règles du confinement, pour fournir aux Français des produits laitiers de qualité, en quantité suffisante.

Dans le respect des consignes de confinement données hier par le Président de la République, tous les acteurs de la filière laitière sont mobilisés avec 3 défis prioritaires :

- **maintenir** la collecte quotidienne du lait à la ferme
- **assurer** la transformation en laiteries et les analyses en laboratoires grâce à la mobilisation des salariés
- **faire face** aux modifications de circuit de consommation

La filière laitière en chiffres :

- 54 000 fermes laitières en France
- 760 sites de transformation
- 13 laboratoires interprofessionnels
- 120 millions analyse par an – 100% du lait testé
- 300 000 emplois directs et indirects pour la production et la transformation
- 2 058 personnes en moyenne nourries par 1 seule ferme laitière
- Depuis les mesures de confinement : baisse de 60% de consommation des produits laitiers dans la restauration collective

Les produits laitiers sont reconnus comme produits alimentaires de première nécessité. Aussi nous demandons au gouvernement de maintenir les filières alimentaires - dont la filière laitière - comme secteur prioritaire. Et de prendre les mesures qui en découlent, notamment : accès aux équipements de sécurité tels que les masques, dérogation pour la circulation des salariés mobilisés, mise en place de système de garde pour les enfants des familles concernées, souplesse nécessaire dans la gestion administrative.

Informations complémentaires auprès du service de presse :

Caroline Fenaillon – cfenaillon@cniel.com – 06 45 23 96 75 | Delphine Sacleux – dsacleux@cniel.com – 07 86 74 80 47

Cniel Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière est l'Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective. Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le CNIEL est un lieu d'échange entre les acteurs de la filière, de

concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le CNIEL a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l'ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles etc.).